
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.2121-10 du Code général des collectivités territoriales)

Le conseil municipal se réunira, en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal, en mairie du Val d'Hazey – Place du Souvenir Français, Aubevoye – 27940 Le Val d'Hazey, le :

Mardi 22 novembre 2022 à 19h00

AFFICHÉ LE 15/11/2022

Le maire,



Philippe COLLAS

ORDRE DU JOUR

A – AFFAIRES GÉNÉRALES

1. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 3 octobre 2022
2. Avis du conseil municipal de la commune du Val d'Hazey sur le projet de Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi) arrêté par le conseil communautaire du 22 septembre 2022
3. Convention cadre pluriannuelle de déploiement « Petites Villes de Demain » (PVD) pour les Communes de Pont de l'Arche, Gaillon et Le Val d'Hazey- Autorisation
4. Partage de la Taxe d'Aménagement – convention de reversement – autorisation

5. Modification des statuts de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure - Autorisation
6. Extension de l'Espace Culturel Marcel Pagnol : demande de subvention auprès de l'Agglomération Seine-Eure
7. Désaffectation de l'école primaire Henri Bernard – quartier Aubevoye
8. Protection complémentaire du personnel territorial
9. Protection sociale complémentaire (mutuelle santé) du personnel territorial

B – AFFAIRES FINANCIÈRES

10. Instauration de la Redevance d'Occupation du domaine public par les ouvrages de distribution et de transport de gaz
11. Attribution de chèques cadeaux aux agents
12. Décision modificative n°1 du budget principal 2022

C – AFFAIRES DIVERSES